

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

EMAIL : leemblemedujour@gmail.com - TÉL : +229 0195534395

N° 665 DU 16 OCTOBRE 2026

MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DU PROGRAMME D'ACTION DE ROMUALD WADAGNI

P. 03

UN DÉBUT DE MANDAT MARQUÉ PAR DES ACTES ENCOURAGEANTS POUR LES POPULATIONS

La mise en œuvre progressive du programme d'action du président Romuald Wadagni suscite des attentes au sein de l'opinion publique béninoise. Entre les engagements annoncés et les premières mesures engagées, les populations attendent des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes, notamment en matière de pouvoir d'achat, d'emploi, d'infrastructures et d'amélioration des conditions de vie.



UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU

P. 05



Djogbénou nomme 15 présidents de commissions techniques

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE ET TRANSPARENCE FINANCIÈRE AU BÉNIN

P. 09

Bio Tchané échange avec l'Ordre des experts-comptables et comptables agréés



MONDIAL SCOLAIRE U18 2026

P. 09



Les Guépards scolaires du Bénin prêts pour le défi chinois



**École Supérieure
(ES)-LA PRATIQUE**
L'université de l'entrepreneur

AGRONOMIE
Sciences et Techniques
de Production Végétale
Production et Gestion
des Ressources Animales
Gestion des Exploitations Agricoles



GÉNIE CIVIL
Bâtiment Travaux Publics
& Béton armé
Topographie & Dessinateur,
Projecteur Bâtiment
Assainissement & Voies
Réseaux Divers



**Forme aujourd'hui
l'entrepreneur de demain !**



**“ A l'École Supérieure
la Pratique,
les compétences
se construisent
par l'action. ”**

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40 | WhatsApp : 01 63 63 04 04 | Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à
Zogbodomey,
non loin de l'usine de Fludor !

MÉDIAS PUBLICS ET INSTITUTIONNELS AU BÉNIN

La HAAC ouvre le recrutement pour cinq postes de direction à la SRTB et dans d'autres médias publics

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 13 novembre 2026. Les postulants doivent notamment justifier d'un diplôme de niveau Bac+5 et d'une expérience professionnelle significative.

La Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) lance une procédure de sélection pour pourvoir cinq postes de direction au sein des médias de service public au Bénin. À travers cette initiative annoncée le mercredi 14 octobre 2026, l'institution entend identifier des profils qualifiés et expérimentés pour assurer la conduite de plusieurs organes audiovisuels publics et institutionnels.

Cinq postes stratégiques à pourvoir

L'appel à candidatures concerne les fonctions suivantes :

- * Directeur général de la Société de radiodiffusion et télévision du Bénin (SRTB S.A.) ;
- * Directeur de Bénin TV ;
- * Directeur de Radio ANaGeM ;
- * Directeur de Radio Hémicycle ;
- * Directeur de Télévision Hémicycle.

La procédure est encadrée par les décisions de la HAAC du 13 octobre 2026, notamment la décision n°26-056/HAAC, conformément aux dispositions légales régissant l'institution.

Des exigences élevées en matière de qualification et d'expérience

Pour accéder à ces fonctions, les candidats doivent satisfaire à des critères académiques et professionnels précis.

Pour le poste de directeur général de la SRTB S.A., les postulants doivent être titulaires d'un diplôme de niveau master ou équivalent (Bac+5) dans un domaine pertinent, notamment le management, les médias, le journalisme, les finances ou les télécommunications. Ils doivent également justifier d'au moins dix années d'expérience professionnelle, dont cinq années à un poste de responsabilité.

Pour les directions de Bénin TV, de Radio ANaGeM, de Radio Hémicycle et de Télévision Hémicycle, un diplôme de niveau master ou équivalent en communication, journalisme, gestion des médias, télécommunications ou dans un domaine similaire est requis. Une expérience professionnelle d'au moins dix ans, dont cinq dans le secteur des médias, est également exigée.

La maîtrise des chaînes de production radiophonique et télévisuelle, des enjeux de diffusion ainsi que des nouveaux métiers de l'audiovisuel figure parmi les compétences recherchées. La capacité à travailler sous pression constitue également un critère important. Pour la direction générale de la SRTB, la connaissance du français et de l'anglais représente un atout supplémentaire.

Les pièces à fournir pour candidater

Les personnes intéressées doivent constituer un dossier comprenant les documents suivants :

- * Une lettre de motivation d'une page au maximum ;
- * Un curriculum vitae de deux pages au maximum ;
- * Une attestation ou un certificat de travail ;
- * Les copies légalisées des diplômes requis ;
- * Un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- * Une lettre de référence comportant les coordonnées de la personne de référence ;
- * Un mémoire de trois pages au maximum présentant la vision du candidat pour le poste convoité.

La HAAC insiste sur le respect des exigences relatives à la composition des dossiers. Toute candidature incomplète sera déclarée irrecevable.

Comment soumettre sa candidature ?

Les dossiers doivent être transmis par voie électronique, sous la forme d'un fichier unique au format PDF, à l'adresse suivante : recrut.servpublic@haac.bj.

L'objet du courriel doit être formulé comme suit : « Recrutement organe de presse de service public – Poste concerné », en précisant le poste visé.

Les candidats sont invités à consulter les décisions et le communiqué officiels de la HAAC afin de prendre connaissance de l'ensemble des conditions applicables à chaque fonction.

Un calendrier de sélection déjà établi

L'appel à candidatures est ouvert du 14 octobre au vendredi 13 novembre 2026, date limite de dépôt des dossiers. La présélection sur étude des candidatures est prévue du 23 novembre au 3 décembre 2026, avant la phase finale de sélection annoncée pour le mois de décembre.

Au terme du processus, les trois meilleurs candidats retenus pour chaque poste seront proposés aux autorités compétentes en vue de leur nomination.

Avec cette procédure, la HAAC engage une nouvelle étape dans la sélection des responsables appelés à diriger plusieurs médias publics et institutionnels du Bénin. Pour les professionnels répondant aux critères définis, cet appel constitue une occasion de mettre leur expertise et leur expérience au service de l'audiovisuel public national.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DU PROGRAMME D'ACTION DE ROMUALD WADAGNI

Un début de mandat marqué par des actes encourageants pour les populations



La mise en œuvre progressive du programme d'action du président Romuald Wadagni suscite des attentes au sein de l'opinion publique béninoise. Entre les engagements annoncés et les premières mesures engagées, les populations attendent des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes, notamment en matière de

pouvoir d'achat, d'emploi, d'infrastructures et d'amélioration des conditions de vie.

Pour les citoyens, la portée d'un mandat présidentiel se mesure avant tout à sa capacité à transformer les promesses en réalisations tangibles. Dans cette perspective, les premières

orientations de la nouvelle gouvernance constituent un indicateur important de la volonté de l'exécutif de répondre aux aspirations des Béninois.

Des actions attendues sur le terrain

Au cœur des préoccupations figurent la maîtrise du coût de la vie, l'accès aux services sociaux de base, la création d'opportunités économiques pour les jeunes et le renforcement du soutien aux couches les plus vulnérables. Autant de défis qui nécessitent des mesures adaptées, des moyens conséquents et un suivi rigoureux de leur mise en œuvre.

La satisfaction des populations dépendra ainsi de la capacité des autorités à faire ressentir les effets des décisions publiques dans les ménages, les marchés, les entreprises et les différentes localités du pays. Les initiatives en faveur du développement économique devront également s'accompagner d'une attention particulière aux préoccupations des artisans, des commerçants, des agriculteurs et des travailleurs.

De l'engagement aux résultats concrets

Un début de mandat satisfaisant ne se résume pas à l'annonce de nouvelles orientations. Il suppose une dynamique d'action, une bonne coordination des politiques publiques et des résultats progressivement perceptibles par les citoyens. La transparence dans la conduite des réformes et la communication régulière sur les avancées enregistrées seront également essentielles pour consolider la confiance entre les

gouvernants et les gouvernés.

Dans cette logique, Romuald Wadagni est attendu sur sa capacité à imprimer sa marque à la tête de l'État, tout en assurant la continuité des projets structurants et en donnant une nouvelle impulsion aux initiatives destinées à améliorer le quotidien des populations.

Un mandat jugé à l'aune des attentes populaires

Si les premières décisions peuvent nourrir l'espoir, leur efficacité devra être appréciée à partir de leurs effets réels sur les conditions de vie. Les Béninois attendent notamment des avancées mesurables en matière de pouvoir d'achat, d'accès à l'emploi, de réduction des inégalités et de développement équilibré des territoires.

La mise en œuvre progressive du programme présidentiel représente donc un enjeu majeur pour la crédibilité de la nouvelle gouvernance. L'ambition est claire : faire en sorte que les engagements politiques se traduisent en améliorations concrètes et durables.

Au final, la réussite de ce début de mandat dépendra moins des intentions affichées que de la capacité des actions engagées à répondre effectivement aux besoins des populations. C'est à cette exigence de résultats que les Béninois mesureront, au fil des mois, la pertinence et l'efficacité de l'action du président Romuald Wadagni.

Emeric Joël ALLAGBE

DÉVELOPPEMENT LOCAL À LALO

Pélagie Gowui sollicite l'appui de Mariam Chabi Talata pour trois projets structurants



Bitumage de routes stratégiques et valorisation de plus de 50 hectares de bas-fonds : la maire de Lalo plaide pour des investissements susceptibles de transformer durablement le quotidien des populations.

La maire de Lalo, Pélagie Gowui, entend donner une nouvelle impulsion au développement de sa commune. Reçue en audience le mercredi 14 octobre 2026 par la Vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata, elle a présenté trois projets structurants destinés à améliorer la mobilité, à stimuler les activités économiques et à renforcer la sécurité alimentaire. Une démarche de plaidoyer qui

s'inscrit dans sa vision du développement de Lalo à l'horizon 2033.

Le développement de Lalo reste au cœur des préoccupations des autorités communales, soucieuses d'améliorer les conditions de vie des populations et de créer de nouvelles opportunités économiques. C'est dans cette perspective que la maire, Pélagie Gowui, a effectué une démarche auprès de la Vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata, afin de solliciter ses orientations et son accompagnement pour la concrétisation de plusieurs projets prioritaires.

Cette audience a également été l'occa-

sion pour l'autorité communale de féliciter son interlocutrice pour sa brillante élection, avant de lui exposer les grandes lignes de sa vision pour le développement de Lalo à l'horizon 2033. Au centre des échanges, trois projets jugés essentiels pour le désenclavement de certaines localités, la dynamisation des échanges commerciaux et la valorisation des potentialités agricoles de la commune.

Trois projets pour accélérer la transformation de Lalo

Le premier projet concerne le bitumage de la route Bopa-Agbassakpa, en passant par Ahodjinnako. La réalisation de cet axe routier permettrait de désenclaver plusieurs localités, notamment les arrondissements d'Ahomadégbé, de Tohou et d'Ahodjinnako. Au-delà de l'amélioration des déplacements, cette infrastructure faciliterait l'écoulement des productions agricoles et renforcerait les échanges avec les communes voisines, notamment Allada, Bopa, Houéyogbé et Comè. Un investissement qui pourrait ainsi contribuer à l'ouverture de nouveaux débouchés économiques pour les populations.

Le deuxième projet porte sur le bitumage de l'axe Lalo-Toviklin-Houégamé, avec un prolongement vers Azové, dans la commune d'Aplahoué. Cet aménagement routier vise à fluidifier la circulation des personnes et des biens, tout en consolidant les relations économiques

entre Lalo et les localités environnantes. Sa concrétisation offrirait de meilleures conditions de transport aux usagers et pourrait favoriser l'essor des activités commerciales.

Le troisième projet, tout aussi stratégique, concerne l'aménagement et la valorisation des bas-fonds de Tozounmè, situés dans l'arrondissement d'Ahomadégbé. D'une superficie estimée à plus de 50 hectares, ces espaces constituent un potentiel agricole important pour la commune. Leur mise en valeur pourrait favoriser le développement de la riziculture, du maraîchage et de la pisciculture. À la clé, des perspectives prometteuses en matière de sécurité alimentaire, de création de richesses et d'emplois, particulièrement au profit des jeunes et des femmes.

Mariam Chabi Talata attentive aux préoccupations de Lalo

À l'issue des échanges, la Vice-présidente de la République a salué la démarche de la maire ainsi que la pertinence des projets présentés. Selon les informations communiquées à l'issue de l'audience, Mariam Chabi Talata a fait part de son intention de préparer une fiche de plaidoyer en faveur de ces initiatives et de porter les besoins exprimés par la commune à l'attention du Gouvernement.

Cette marque d'intérêt constitue un encouragement pour les autorités communales, même si la réalisation effective des

projets nécessitera des démarches complémentaires et l'intervention des institutions compétentes.

Pour Pélagie Gowui, l'enjeu est désormais de maintenir la dynamique engagée et de poursuivre les actions de plaidoyer en faveur des investissements attendus. La maire reste convaincue que le développement de Lalo passe notamment par des infrastructures routières adaptées et une meilleure exploitation de ses ressources naturelles et agricoles.

« Ces trois projets représentent un point de départ important, un socle sur lequel nous pouvons bâtir une nouvelle dynamique pour Lalo », a-t-elle souligné.

À travers cette initiative, l'exécutif communal réaffirme son ambition de faire du développement local une priorité, en s'appuyant sur une vision à long terme, des partenariats solides et une mobilisation constante des acteurs institutionnels. Pour les populations de Lalo, la concrétisation de ces projets ouvrirait des perspectives nouvelles en matière de mobilité, d'activités génératrices de revenus et d'amélioration des conditions de vie.

Fernandez SOWANOU

ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.

Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale, ELONA HOUSE ambitionne de ré-



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ELECTROGÈNE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

pondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU

Djogbénou nomme les présidents de 15 commissions techniques permanentes



Le parti se dote de responsables chargés de l’animation de ses structures spécialisées, avec pour mission de renforcer la réflexion stratégique, l’expertise et la coordination de ses activités.

L’Union Progressiste le Renouveau (UP-R) poursuit la structuration de son organisation interne. À travers la décision n°013, signée le 10 octobre 2026 à Cotonou, le président du parti, Joseph Djogbénou, a procédé à la nomination des présidents des quinze commissions techniques permanentes. Cette mesure vise à assurer le fonctionnement régulier de ces instances spécialisées et à renforcer leur contribution à la définition des orientations politiques et stratégiques du parti.

La décision fait suite aux délibérations de la Direction exécutive nationale lors de sa session du 28 septembre 2026. Elle s’inscrit dans la volonté de la formation politique de consolider son dispositif organisationnel en s’appuyant sur des compétences dédiées à différents domaines d’intervention.

Quinze personnalités désignées

Les nominations concernent plusieurs secteurs clés de la vie politique, économique et sociale. Ainsi, la Commission Analyses stratégiques et Études politiques

sera présidée par Séraphin Agbahoungbata, tandis que Dieuonné Dahoun prend la tête de la Commission Affaires économiques et financières.

Mireille Bio Idrissou est nommée à la présidence de la Commission Égalité et Inclusion. Christine Ouinsavi dirigera la Commission Éducation, Recherche scientifique et Alphabétisation. Lazare Schoueto est, quant à lui, désigné pour conduire la Commission Affaires électorales, Décentralisation et École du parti.

Dans le domaine de la communication, Ouanilo Médégan présidera la Commission Communication, Presse et Numérique. Philbert Béhanzin est nommé à la tête de la Commission Justice, Législation et Droits humains, alors que José Didier Tonato conduira les travaux de la Commission Cadre de vie et Développement durable.

Serge Batonon prend la présidence de la Commission Consommation et Concurrence, tandis que Théophile M’Po N’Tia est désigné pour diriger la Commission Sécurité et Défense.

Le secteur agricole sera représenté par Gaston Dossouhoui, nommé président de la Commission Agriculture, Élevage et Pêche. Aristide Talon est chargé de la

Commission Coopération, Intégration régionale et Diaspora.

Pour les questions sanitaires, Dieuonné Gnonlonfoun prend la tête de la Commission Santé. Théophile Yarou est nommé président de la Commission Formation et Développement des ressources humaines. Enfin, Yvette Onibon Doubogan dirigera la Commission Affaires sociales, culturelles et sportives.

Des missions axées sur l’expertise et la proposition

Au-delà des nominations, la décision présidentielle précise les responsabilités assignées aux différents présidents de commission. Placés sous l’autorité des instances dirigeantes du parti et conformément aux orientations de la Direction exécutive nationale, ils devront assurer l’animation et la coordination des travaux de leurs structures respectives.

Ils auront notamment pour mission d’élaborer des programmes de travail cohérents avec les orientations politiques et stratégiques de l’UP-R, d’organiser des réunions et consultations, mais aussi de mobiliser

les compétences des membres afin de produire des analyses, des études, des avis techniques et des propositions.

Les présidents devront également transmettre à la Direction exécutive nationale les rapports, conclusions et recommandations issus de leurs travaux. Ils contribueront ainsi à la préparation des positions et propositions du parti dans les différents domaines relevant de leurs compétences.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations validées par les instances compétentes figure également parmi leurs attributions. Un compte rendu périodique des activités devra permettre à la direction du parti d’apprécier les avancées réalisées par chaque commission.

Une organisation appelée à devenir pleinement opérationnelle

La décision insiste par ailleurs sur la nécessité d’assurer la participation effective des membres, la régularité des travaux, la qualité des productions et le respect des délais fixés par les instances compétentes.

Les modalités de désignation des

autres responsables, de répartition des tâches et de transmission des rapports seront déterminées conformément aux textes du parti et aux instructions de la Haute Direction politique.

Le secrétaire général de l’UP-R est chargé de l’exécution de cette décision, notamment de sa notification aux personnalités concernées et de sa diffusion auprès des structures compétentes. Les présidents nouvellement nommés devront, pour leur part, prendre les dispositions nécessaires au démarrage effectif des activités de leurs commissions.

Signée à Cotonou le 10 octobre 2026 par Joseph Djogbénou, cette décision marque une nouvelle étape dans l’organisation interne de l’Union Progressiste le Renouveau. L’enjeu sera désormais de traduire ces nominations en productions concrètes, capables d’alimenter la réflexion du parti, d’éclairer ses choix et de renforcer son action dans les différents secteurs de la vie nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

	Union Progressiste le Renouveau DÉCISION N° 013...UP-R/BP/DEN/HDP/PDT/SG/SA PORTANT NOMINATION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS TECHNIQUES PERMANENTES DE L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU LE PRÉSIDENT Vu les Statuts de l'Union Progressiste Le Renouveau adoptés le 12 août 2023 ; Vu les attributions dévolues aux instances dirigeantes du parti en matière d'organisation, de coordination et d'animation de ses structures spécialisées ; Vu la nécessité de renforcer l'organisation fonctionnelle du parti et de doter ses commissions techniques permanentes de responsables chargés de leur animation et de la coordination de leurs activités ; Considérant les orientations de la Direction Exécutive Nationale relatives à la mise en place et à l'opérationnalisation des commissions techniques permanentes ; Considérant les délibérations et décisions de la Direction Exécutive Nationale en sa session du 28 septembre 2026 ; Considérant la nécessité de formaliser, par un acte de nomination, les décisions arrêtées par la Direction Exécutive Nationale en vue d'assurer le fonctionnement régulier des commissions techniques permanentes du parti ; Sur proposition de la Direction Exécutive Nationale ; DÉCIDE Article 1er : Objet Sont nommés présidents des commissions techniques permanentes de l'Union Progressiste Le Renouveau, les personnalités dont les noms suivent : - Commission Analyses stratégiques et Études politiques : Monsieur AGBAHOUNGBATA Séraphin - Commission Affaires économiques et financières : Monsieur DAHOUN Dieuonné - Commission Égalité et Inclusion : Madame BIO IDRISOU Mireille - Commission Éducation, Recherche scientifique et Alphabétisation : Madame OUINSAVI Christine - Commission Affaires électorales, Décentralisation et École du parti : Monsieur SEHOETO Lazare - Commission Communication, Presse et Numérique : Monsieur MÉDÉGAN Ouanilo - Commission Justice, Législation et Droits humains : Monsieur BÉHANZIN Philbert - Commission Cadre de vie et Développement durable : Monsieur TONATO José Didier - Commission Consommation et Concurrence : Monsieur BATONON Serge - Commission Sécurité et Défense : Monsieur M'PO N'TIA Théophile
--	---

11. Commission Agriculture, Élevage et Pêche : Monsieur DOSSOUHOUI Gaston	
12. Commission Coopération, Intégration régionale et Diaspora : Monsieur TALON Aristide	
13. Commission Santé : Monsieur GNONLONFOUN Dieuonné	
14. Commission Formation et Développement des ressources humaines : Monsieur YAROU Théophile	
15. Commission Affaires sociales, Culturelles et Sportives : Madame ONIBON DOUBOGAN Yvette.	
Article 2 : Missions des présidents de commission Sous l'autorité des instances dirigeantes du parti et conformément aux orientations de la Direction Exécutive Nationale, chaque président de commission est chargé notamment de : - assurer l'animation, la coordination et la conduite des travaux de sa commission ; - proposer un programme de travail cohérent avec les orientations politiques et stratégiques du parti ; - organiser les réunions de travail, les consultations et les activités nécessaires à l'accomplissement des missions de la commission ; - mobiliser les compétences et les expertises des membres de sa commission en vue de produire des analyses, des études, des avis techniques et des propositions ; - soumettre à la Direction Exécutive Nationale les rapports, conclusions et recommandations issus des travaux de sa commission ; - contribuer à la préparation des positions, propositions et orientations du parti dans les domaines relevant de la compétence de sa commission ; - assurer le suivi de la mise en œuvre des orientations et recommandations validées par les instances compétentes ; - rendre compte périodiquement des activités de sa commission à la Direction Exécutive Nationale, suivant les modalités qui seront définies par celle-ci.	
Article 3 : Organisation et fonctionnement des commissions Chaque commission technique permanente exerce ses missions dans le respect des textes fondamentaux du parti, des orientations de ses instances dirigeantes et des dispositions organisationnelles en vigueur. Les présidents de commission veillent à la participation effective des membres, à la régularité des travaux, à la qualité des productions et au respect des délais fixés par les instances compétentes. Les modalités de désignation des autres responsables des commissions, de répartition des tâches entre les membres, d'élaboration des programmes de travail et de transmission des rapports sont déterminées conformément aux textes du parti et aux instructions de la Haute Direction Politique (HDP) du parti.	
Article 4 : Exécution et diffusion Le Secrétaire Général du parti est chargé de l'exécution de la présente décision. À ce titre, il veille notamment à sa notification aux personnes nommées, à sa transmission aux structures compétentes du parti et à sa diffusion par les canaux habituels du parti. Les présidents de commission sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le démarrage effectif des activités de leurs commissions, conformément aux orientations de la Haute Direction Politique (HDP) du parti.	
Article 5 : Prise d'effet Les nominations prononcées par la présente décision prennent effet à compter de sa date de signature, sous réserve des dispositions contraires résultant des textes du parti ou des décisions des instances compétentes.	
Fait à Cotonou, le 10 octobre 2026. Joseph DJOGBÉNOU	

MÉDIAS ET COMMUNICATION AU BÉNIN

L'Emblème du Jour renforce sa présence numérique et ouvre ses portes aux partenaires publicitaires

Le quotidien béninois mise sur ses plateformes numériques pour rapprocher l'information des lecteurs et offrir de nouvelles opportunités de visibilité aux annonceurs.

Dans un paysage médiatique en pleine mutation, marqué par la montée en puissance du numérique et l'évolution des habitudes de consommation de l'information, L'Emblème du Jour entend consolider sa proximité avec le public béninois. À travers ses plateformes numériques, notamment lemblemedujour.com et lemblemedujour.bj, le quotidien ambitionne de rendre l'actualité plus accessible, tout en développant des opportunités de partenariat au profit des entreprises, institutions et acteurs économiques.

« L'information fiable, à portée de clic ! » C'est autour de cette ambition que le journal invite les internautes à retrouver en ligne les principales actualités du Bénin. Politique, économie, société, culture et sport : les différentes rubriques du média permettent aux lecteurs de suivre les événements et les sujets qui animent la vie nationale.

Au-delà de la diffusion de l'information, cette présence sur le web traduit la volonté du quotidien de s'adapter aux nouveaux usages. L'accès aux contenus depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable constitue un atout pour toucher un public diversifié, au Bénin comme au sein de la diaspora.

Une opportunité pour les annonceurs

Parallèlement à cette dynamique numérique, L'Emblème du Jour lance un appel aux entreprises, institutions, organisations et promoteurs désireux d'accroître la visibilité de leurs produits, services ou activités. Le journal leur propose de devenir des partenaires publicitaires en

associant leur image à un média consacré à l'actualité béninoise.

Bannières publicitaires, articles sponsorisés, encarts et annonces figurent parmi les formats mis en avant pour répondre aux différents besoins de communication. L'objectif est de permettre aux annonceurs de mieux faire connaître leurs activités et de toucher des lecteurs susceptibles de s'intéresser à leurs offres.

Le quotidien met également en avant la possibilité de développer des collaborations durables avec ses partenaires, dans une logique de visibilité et de valorisation de leurs initiatives.

Miser sur une communication de proximité

À travers cette démarche, L'Emblème du Jour entend faire de ses supports médiatiques un espace de rencontre entre l'information, les lecteurs et les acteurs économiques. Dans un environnement où la communication numérique occupe une place croissante, cette stratégie offre aux annonceurs une possibilité supplémentaire de renforcer leur présence auprès du public.

Installé à Djassin Houinvié, à Porto-Novo, le journal invite ainsi les structures intéressées à prendre contact avec son équipe pour obtenir davantage d'informations sur les possibilités de collaboration et réserver leurs espaces publicitaires.

En conjuguant information, présence numérique et communication commerciale, L'Emblème du Jour affirme sa volonté de participer à l'évolution du paysage médiatique béninois et de contribuer à une meilleure diffusion de l'actualité nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour
INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS
LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU BÉNIN SUR NOTRE SITE WEB

L'information fiable, à portée de clic !

lemblemedujour.com
lemblemedujour.bj

DEVENEZ NOTRE PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Associez votre marque à un média crédible, proche des citoyens et au cœur de l'actualité au Bénin.

- UNE LARGE AUDIENCE**
Des milliers de lecteurs chaque jour, en ligne et sur nos supports.
- UNE VISIBILITÉ CIBLÉE**
Touchez un public qualifié, actif et engagé.
- UN PARTENARIAT DURABLE**
Ensemble pour faire rayonner vos produits et services.
- DES FORMATS ADAPTÉS**
Bannières, articles sponsorisés, encarts, annonces... selon vos besoins.

Votre visibilité, notre priorité !

CONTACTEZ-NOUS
pour plus d'informations et pour réserver votre espace publicitaire.

Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)

Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

Ensemble pour une information de qualité !

GALA AFRICAIN DU LEADERSHIP ET DE L'ENTREPRENEURIAT 2026 AU BÉNIN

Gala africain du leadership et de l'entrepreneuriat 2026 au Bénin



Entrepreneuriat, leadership et engagement citoyen : le promoteur d'EMC Académie voit ses efforts récompensés. Coordonnateur départemental du Fan-Club Romuald WADAGNI dans le Couffo, il est également reconnu pour son dynamisme sur le terrain et sa mobilisation en faveur de la continuité.

Le mérite et la persévérance finissent souvent par porter leurs fruits. Pour Claude MEGNONHOU, promoteur et directeur du centre de formation EMC Académie, la consécration obtenue au Gala africain du leadership et de l'entrepreneuriat 2026 constitue une reconnaissance importante. Son entreprise a été distinguée par le prix de la Meilleure entreprise innovante, lors de la cérémonie organisée le samedi 10 octobre 2026 dans la salle AHANTOUN, à Fiddjrossé, à Cotonou.

Cette distinction vient mettre en lumière les efforts consentis par le responsable d'EMC Académie et son équipe pour développer leur structure. Elle récompense une dynamique entrepreneuriale fondée sur le travail, l'assiduité, la persévérance et l'engagement collectif. Pour Claude MEGNONHOU, ce prix représente une source de satisfaction, mais également un encouragement à poursuivre les initiatives engagées pour le développement de son entreprise.

Un entrepreneur engagé et déterminé

Au-delà de ses responsabilités à la tête d'EMC Académie, Claude MEGNONHOU se distingue également par son engagement associatif et citoyen. Il oc-

cupe les fonctions de Coordonnateur départemental du Fan-Club Romuald WADAGNI dans le Couffo, où il est présenté comme un acteur particulièrement dynamique sur le terrain.

À travers ses activités de mobilisation et son implication auprès des populations, il a apporté une contribution notable aux actions menées par le mouvement pour promouvoir la candidature de Romuald WADAGNI, présenté par ses soutiens comme le chantre de la continuité. Son engagement s'est inscrit dans une dynamique de proximité, de sensibilisation et de mobilisation autour de la vision défendue par les partisans de cette continuité.

Cette double implication, dans l'entrepreneuriat et dans l'action associative, illustre les différents domaines dans lesquels Claude MEGNONHOU déploie son énergie. Entre la gestion de son centre de formation et ses responsabilités départementales, il poursuit ses activités avec la volonté de faire avancer les initiatives auxquelles il prend part.

EMC Académie, le pari de l'innovation récompensé

Le prix de la Meilleure entreprise innovante obtenu au Gala africain du leadership et de l'entrepreneuriat 2026 représente une étape importante pour EMC Académie. Il met en avant le travail accompli par le promoteur et ses collaborateurs, tout en offrant une occasion supplémentaire de renforcer la visibilité du centre.

Dans un environnement où les entreprises sont appelées à se distinguer par leur capacité d'innovation et leur contribution au développement, cette reconnaissance constitue un encouragement à consolider les acquis et à explorer de nouvelles perspectives.

Visiblement réjoui par cette distinction, Claude MEGNONHOU entend maintenir le cap. Il ambitionne de promouvoir davantage EMC Académie et de poursuivre les efforts susceptibles de contribuer au bien-être des populations béninoises.

Un nouveau défi après la consécration

Pour Claude MEGNONHOU et son équipe, l'heure est désormais à la consolidation des acquis. La distinction obtenue ne marque pas la fin du parcours, mais ouvre une nouvelle étape, avec l'ambition de faire d'EMC Académie une structure toujours plus dynamique et tournée vers l'innovation.

Entre réussite entrepreneuriale et engagement sur le terrain dans le Couffo, Claude MEGNONHOU entend poursuivre son chemin. Ce prix vient ainsi saluer les efforts déployés à la tête de son entreprise, tandis que son engagement associatif témoigne de sa présence dans les initiatives de mobilisation citoyenne.

Une double dynamique qui place le travail, la persévérance et l'engagement au cœur de ses ambitions.

Emeric Joël ALLAGBE

INSTITUTIONNALISATION DU GENRE

L'Assemblée nationale prépare un plan d'action pour la mise en œuvre du modèle de l'UEMOA



Réunis pendant trois jours à Grand-Popo, les membres de la Cellule focale genre de l'Assemblée nationale travaillent à une meilleure appropriation du Schéma organisationnel type d'institutionnalisation du genre (STIG) de l'UEMOA. L'objectif est de traduire les principes d'égalité entre les femmes et les hommes en mécanismes concrets au sein de l'institution parlementaire.

La Cellule focale genre de l'Assemblée nationale du Bénin renforce ses capacités en matière d'intégration du genre dans le fonctionnement parlementaire. Depuis le mardi 13 octobre 2026, ses membres prennent part à un atelier de trois jours à Grand-Popo, consacré à l'appropriation du Schéma organisationnel type d'institutionnalisation du genre (STIG), élaboré sous l'impulsion de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Organisée par le comité de pilotage de la Cellule focale genre, cette rencontre a été officiellement ouverte par l'honorable Éléonore Yayi Ladékan, présidente de la Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales. Elle intervenait au nom du président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou.

Plusieurs personnalités ont pris part à cette rencontre, notamment l'honorable Djamilatou Sabi Mohamed, présidente du Caucus des femmes parlementaires du Bénin, le directeur de la questure et le directeur de l'UNACEB, aux côtés des membres de la Cellule focale genre.

Un cadre de référence pour intégrer le genre dans l'action parlementaire

Dans son allocution de bienvenue, la cheffe de la Cellule focale genre, Carolle Ikoafe, a exprimé sa re-

connaissance au président de l'Assemblée nationale pour son soutien à l'organisation de cet atelier. Elle a également salué l'accompagnement de la Commission de l'UEMOA ainsi que la contribution des autorités administratives et des services parlementaires impliqués dans la préparation des travaux.

Elle a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans le prolongement de la séance de travail du 2 juillet dernier, au cours de laquelle une mission d'appui à l'implémentation du STIG avait présenté le dispositif et les motivations ayant conduit à sa conception.

Pour la responsable de la Cellule focale genre, l'enjeu est désormais d'aller au-delà de la simple découverte du document afin d'en maîtriser les principes et les modalités d'application.

Adopté par le Conseil des ministres de l'UEMOA, le STIG propose un cadre permettant d'intégrer systématiquement les besoins et les préoccupations des femmes et des hommes dans les politiques publiques, les programmes, les budgets et les pratiques de gestion.

Son appropriation par l'Assemblée nationale doit ainsi contribuer à faire de la prise en compte du genre un principe transversal dans les études, les recherches, les projets et les programmes de l'institution, mais également dans ses missions de contrôle et d'évaluation de l'action gouvernementale.

Vers un plan d'action opérationnel

Au cours des trois jours de travaux, les participants sont appelés à approfondir plusieurs aspects du dispositif. Les communications prévues portent notamment sur le cadre conceptuel du STIG, le diagnostic de l'institutionnalisation du genre dans l'espace

communautaire, les orientations stratégiques ainsi que les mécanismes de coordination, de pilotage, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Des travaux de groupe permettront également de préciser la place et le rôle de la Cellule focale genre dans l'architecture du dispositif, en tenant compte des réalités et des spécificités de l'Assemblée nationale du Bénin.

L'aboutissement attendu est l'élaboration d'un plan d'action concret destiné à faciliter l'appropriation et l'opérationnalisation du STIG au sein de l'institution parlementaire.

Pour Carolle Ikoafe, ce document constituera un indicateur essentiel de la réussite de l'atelier. Il devra permettre de passer des orientations générales à des actions clairement définies et adaptées aux missions de l'Assemblée nationale.

L'égalité entre les femmes et les hommes, une exigence de justice et de droit

Procédant à l'ouverture officielle des travaux, l'honorable Éléonore Yayi Ladékan a insisté sur la nécessité de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité tangible dans les décisions et les pratiques institutionnelles.

Au nom du président de l'Assemblée nationale, elle a rappelé que le principe d'égalité consacré par la Constitution doit se traduire dans les textes de loi, les choix budgétaires et les programmes publics.

Selon elle, la reconnaissance juridique de l'égalité ne suffit pas à garantir son effectivité. Il importe également de mettre en place des mécanismes permettant de mesurer les effets des décisions publiques sur les femmes et les hommes, afin de mieux répondre aux besoins des différentes composantes de la population.

Dans cette perspective, elle considère l'institutionnalisation du genre comme une évolution nécessaire du fonctionnement des institutions. Il ne s'agit plus de traiter cette question comme une simple intention, mais d'en faire une dimension permanente de la conception, de l'exécution et de l'évaluation des politiques et des actions publiques.

Une adaptation aux réalités institutionnelles du Bénin

Revenant sur la portée du STIG, Éléonore Yayi La-

dékan a souligné que ce modèle constitue un cadre de référence adaptable aux particularités institutionnelles de chaque État membre de l'UEMOA.

Pour elle, l'Assemblée nationale doit s'approprier cet outil, l'adapter à son organisation et le traduire en procédures et en pratiques susceptibles de produire des résultats mesurables.

Elle a notamment évoqué le rôle attendu de la commission chargée des Finances dans l'analyse de la sensibilité au genre des projets de loi de finances. Le budget représente, selon elle, un levier essentiel pour transformer les engagements en ressources et en actions concrètes.

La Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales est, quant à elle, appelée à contribuer à la promotion des droits des femmes et à leur autonomisation.

Ces orientations traduisent la volonté de faire de la prise en compte du genre une responsabilité partagée entre les différentes composantes de l'institution parlementaire, au-delà des seules structures spécifiquement chargées de cette question.

Des engagements concrets attendus au terme des travaux

En conclusion, l'honorable Éléonore Yayi Ladékan a invité les participants à identifier les procédures, les outils et les mécanismes les mieux adaptés au contexte de l'Assemblée nationale du Bénin.

Elle a particulièrement insisté sur la nécessité de doter l'institution d'un plan d'action réaliste, assorti d'un calendrier, de responsabilités clairement définies et de moyens appropriés.

Pour elle, l'efficacité du dispositif dépendra moins de son adoption formelle que de sa traduction effective dans les pratiques quotidiennes de l'institution.

À Grand-Popo, l'enjeu est donc de poser les bases d'une démarche structurée et durable, capable de renforcer la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le travail parlementaire. À travers cette initiative, l'Assemblée nationale entend inscrire l'institutionnalisation du genre dans une logique de résultats, au service d'une gouvernance plus équitable et d'une action publique davantage attentive aux besoins de toutes et de tous.

Emeric Joël ALLAGBE

CÉLÉBRATION DE LA 33^E ÉDITION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Le Gouvernement béninois réaffirme sa volonté de mieux valoriser le métier d'enseignant



À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, le ministre de l'Enseignement secondaire, Clément KOUCHADÉ, rend hommage aux acteurs de l'éducation et rappelle leur rôle déterminant dans la formation des générations futures et le développement du Bénin.

Le Bénin renouvelle son engagement en faveur de la valorisation de la profession enseignante. La célébration de la 33^e édition de la Journée mondiale des enseignants constitue une occasion privilégiée de mettre en lumière la contribution essentielle des éducateurs à la construction d'un système éducatif performant et au progrès de la nation.

En prélude aux manifestations officielles, le ministre de l'Enseignement secondaire, Clément KOUCHADÉ, s'est adressé aux Béninoises et aux Béninois à travers un message consacré à cette profession fondamentale pour l'avenir du pays.

Dans son adresse, le ministre invite les citoyens à reconnaître les efforts consentis quotidiennement par les femmes et les hommes qui ont fait le choix de l'enseignement. Au-delà de la transmission des connaissances, ces professionnels participent à l'éveil des consciences, à l'acquisition des

valeurs citoyennes et à la préparation des jeunes aux défis de demain.

Cette célébration met également en évidence la nécessité de renforcer la reconnaissance accordée aux enseignants, dont le travail demeure au cœur de toute ambition de transformation durable du système éducatif.

À travers cette démarche, le Gouvernement réaffirme l'importance du personnel enseignant dans la réalisation des objectifs nationaux de développement. La valorisation de ce métier apparaît ainsi comme un enjeu majeur pour consolider la qualité de l'éducation et offrir de meilleures perspectives aux générations présentes et futures.

Emeric Joël ALLAGBE

TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Les résidences
FENOU
Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
RETROUVEZ LA CHALEUR D'UN FOYER !

Chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain.
L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU

Profitez d'un séjour sans interruption grâce à notre groupe électrogène qui assure votre confort en toutes circonstances !

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'héberge-

ment alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces

résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

MONDIAL SCOLAIRE U18 2026

Les Guépards scolaires du Bénin prêts pour le défi chinois



À quelques jours du coup d’envoi de la Coupe du monde scolaire de football à Suzhou, les jeunes internationaux béninois reçoivent les dernières orientations avant de défendre les couleurs nationales face à plusieurs sélections étrangères.

Le compte à rebours est lancé pour les Guépards scolaires U18 du Bénin. Attendue en

Chine pour la Coupe du monde scolaire de football, prévue du 17 au 26 octobre 2026 à Suzhou, la sélection béninoise aborde cette échéance internationale avec l’ambition de réaliser un parcours convaincant.

Avant le départ, les jeunes joueurs bénéficient

des dernières consignes destinées à les préparer aux exigences de cette compétition. Discipline, concentration, esprit d’équipe et respect des adversaires figurent parmi les valeurs essentielles pour aborder sereinement ce rendez-vous mondial.

Conduite par le sélectionneur Séverin Danha, la formation béninoise entend mettre à profit les efforts consentis durant les différentes phases de préparation. Le travail effectué en amont vise notamment à renforcer la cohésion du groupe, à consolider les automatismes et à permettre aux joueurs de mieux répondre aux défis tactiques et physiques qui les attendent.

Un groupe relevé pour les jeunes Béninois

Le tirage au sort a placé le Bénin dans le groupe I, aux côtés du Brésil, de la Thaïlande et d’Haïti. Un programme exigeant pour les jeunes Guépards, qui devront faire preuve de détermination et d’efficacité pour espérer franchir le premier tour.

Au-delà des résultats sportifs, cette participation constitue une occasion de promouvoir le potentiel du football scolaire béninois et de permettre aux jeunes talents de se mesurer à d’autres écoles de football sur la scène internationale.

Les représentants du Bénin sont ainsi appelés à faire preuve de combativité, tout en incarnant les valeurs de fair-play et de respect propres au sport scolaire. Leur mission sera de porter haut les couleurs nationales et de donner une nouvelle visibilité aux efforts engagés en faveur de la formation sportive à la base.

À Suzhou, les Guépards U18 auront donc un double défi à relever : rivaliser avec leurs adversaires et confirmer les progrès du football scolaire béninois. Le rendez-vous chinois s’annonce comme un test important pour ces jeunes joueurs, appelés à transformer leur préparation en performances sur le terrain.

Emeric Joël ALLAGBE



GOVERNANCE ÉCONOMIQUE ET TRANSPARENCE FINANCIÈRE AU BÉNIN

Bio Tchané échange avec l'Ordre des experts-comptables et comptables agréés



Reçu en audience par le président du Conseil économique et social, l’OECCA-Bénin plaide pour un cadre permanent de concertation autour de la gouvernance, de la mobilisation des ressources et du développement durable.

Le renforcement de la gouvernance économique et la promotion de la transparence financière ont été au centre d’une rencontre entre le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye BIO TCHANÉ, et une délégation de l’Ordre des experts-comptables et comptables agréés du Bénin (OECCA-Bénin). Conduite par son président, Serge MENSAH, la délégation a été reçue en audience le jeudi 15 octobre 2026, avec à la clé des propositions visant à renforcer la collaboration entre les deux institutions.

Au cours des échanges, les responsables de l’OECCA-Bénin ont exprimé leur volonté de contribuer davantage aux réflexions sur les grands enjeux économiques et financiers du pays. À cet effet, ils ont proposé la création d’un cadre de concertation avec le CES

afin de favoriser des discussions approfondies sur les questions de gouvernance, de transparence, de mobilisation des ressources financières et de durabilité.

Pour Serge MENSAH, cette initiative permettrait de mettre l’expertise de la profession comptable au service de la réflexion institutionnelle et de l’amélioration des mécanismes de gestion financière. Il s’est réjoui de la qualité des échanges avec Abdoulaye BIO TCHANÉ, soulignant l’intérêt d’une collaboration structurée autour de ces préoccupations majeures.

Le 8^e Congrès des experts-comptables de l’UEMOA en ligne de mire

Cette audience a également servi de cadre à la présentation du 8^e Congrès des experts-comptables de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), prévu les 21 et 22 octobre 2026 à Cotonou. Placée sous le thème « L’Expert-Comptable, garant de la transparence et de la souveraineté financière dans l’espace UEMOA », cette rencontre régionale réunira plus de 500 participants.

Les travaux porteront notamment sur les enjeux de gouvernance, la fiabilité de l’information financière et les défis liés à la transformation numérique. Autant de problématiques qui interpellent les acteurs économiques et les institutions publiques dans un contexte où

la transparence et la bonne gestion des ressources constituent des leviers essentiels de développement.

Vingt ans au service de la profession comptable

Le congrès coïncidera avec la célébration du 20^e anniversaire de l’OECCA-Bénin, marquant deux décennies d’engagement en faveur de la structuration et du rayonnement de la profession comptable au Bénin.

Les activités commémoratives se poursuivront le 23 octobre 2026 avec l’initiative « Révéler le Bénin », consacrée à la découverte du patrimoine culturel et touristique national. Cette démarche entend également mettre en lumière les richesses du pays auprès des participants et invités de ce rendez-vous régional.

À travers cette audience et les initiatives annoncées, l’OECCA-Bénin réaffirme son ambition de contribuer aux réflexions sur la gouvernance économique et la consolidation de la transparence financière. Le rapprochement avec le CES ouvre ainsi des perspectives de coopération institutionnelle au service d’une gestion plus rigoureuse des ressources et d’un développement durable.

Emeric Joël ALLAGBE



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RENTRÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

ES LA PRATIQUE DE ZOGBODOMEY : UN APPEL AUX BACHELIERS POUR UNE FORMATION TOURNÉE VERS L'EMPLOI

Sciences agronomiques, génie civil, travaux pratiques et professionnalisation : l'École Supérieure La Pratique ouvre ses portes aux nouveaux bacheliers et aux professionnels désireux de renforcer leurs compétences. Pour l'année académique 2026-2027, l'établissement invite les étudiants à venir nombreux s'inscrire afin de préparer leur avenir dans un cadre privilégiant l'apprentissage par l'action.

À l'heure où l'insertion professionnelle constitue une préoccupation majeure pour les jeunes diplômés, le choix d'une formation adaptée aux exigences du marché du travail représente une étape déterminante. À Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'École Supérieure La Pratique entend apporter sa contribution à la formation d'une nouvelle génération de techniciens et de professionnels qualifiés. À l'occasion de la rentrée académique 2026-2027, l'établissement lance un appel aux bacheliers, aux nouveaux étudiants et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles compétences : venir découvrir ses filières et accomplir les formalités d'inscription.

Une pédagogie qui privilégie l'apprentissage par l'action

« À l'École Supérieure La Pratique, les compétences se construisent par l'action ». Cette devise traduit l'orientation pédagogique que revendique l'établissement. L'objectif est de permettre aux apprenants de ne pas se limiter aux connaissances théoriques, mais de les compléter par des exercices pratiques, des expérimentations et des activités en lien avec leur domaine de formation.

Cette approche se révèle particulièrement importante dans les secteurs techniques, où la maîtrise des outils, des méthodes de travail et des réalités du terrain constitue un atout pour l'exercice d'un métier. En mettant l'accent sur la pratique, l'ES La Pratique entend accompagner ses étudiants vers une meilleure préparation aux défis du monde professionnel.

Des filières porteuses en sciences agronomiques et en génie civil

Pour la rentrée 2026-2027, l'établissement propose plusieurs parcours de formation dans deux grands domaines : les sciences agronomiques et le génie civil.

En sciences agronomiques, les candidats peuvent notamment s'orienter vers les filières suivantes :

- * Sciences et Techniques de Production Végétale ;
- * Production et Gestion des Ressources Animales ;
- * Gestion des Exploitations Rurales et Agricoles.

Ces formations s'adressent notamment aux titulaires des baccalauréats C et D, ainsi qu'aux candidats titulaires du DEAT, selon les conditions d'admission propres à chaque filière.

Dans le domaine du génie civil, plusieurs spécialités sont également proposées, notamment :

- * Bâtiment, Travaux publics et Béton armé ;
- * Topographie et Dessin-Projet de Bâtiment ;
- * Assainissement général et Voiries et Réseaux divers (VRD).

Les titulaires des baccalauréats C, D et F ainsi que du DIT peuvent être concernés, en fonction de la filière choisie et des critères d'admission applicables.

À travers ces différents parcours, l'école offre

aux candidats la possibilité de s'orienter vers des secteurs essentiels au développement économique, à la modernisation des infrastructures et à la valorisation du potentiel agricole.

Une ferme de plus de 50 hectares au service de la formation

L'un des atouts mis en avant par l'ES La Pratique réside dans ses infrastructures consacrées à l'apprentissage pratique. L'établissement dispose notamment d'une ferme agricole de plus de 50 hectares destinée aux expérimentations et aux activités de formation.

À cela s'ajoutent un laboratoire présenté comme moderne et équipé, ainsi que des salles de cours spacieuses. Ces installations ont vocation à favoriser l'acquisition progressive des connaissances et la mise en application des enseignements reçus.

Pour les étudiants en sciences agronomiques, les activités pratiques constituent une occasion de se familiariser avec les réalités de la production agricole et de la gestion des exploitations. Dans les filières du génie civil, l'apprentissage technique vise également à rapprocher les connaissances académiques des exigences des métiers concernés.

Un établissement qui met en avant sa reconnaissance officielle

L'École Supérieure La Pratique indique être reconnue et agréée par l'État béninois. Selon les informations communiquées par l'établissement, elle figure dans le Guide d'orientation des bacheliers 2026-2027 du ministère compétent, à la page 95, sous le numéro 32.

L'école annonce des formations conduisant à des diplômes d'État, avec des parcours de Licence et de Master, ainsi que des possibilités de recyclage destinées aux personnes souhaitant actualiser ou renforcer leurs connaissances.

Les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration pour obtenir des précisions sur les filières ouvertes, les conditions d'accès, les diplômes préparés et les modalités de validation des formations.

Des services pour accompagner les étudiants

Consciente des besoins des apprenants tout au long de leur parcours universitaire, l'ES La Pratique met également en avant plusieurs services et commodités. L'établissement annonce notamment des infrastructures sportives, un restaurant et une infirmerie.

Des chambres à coûts abordables sont proposées aux alentours de l'école, tandis qu'une Maison de l'Étudiant est annoncée en cours de réalisation.

L'établissement fait également état de partenariats nationaux et internationaux destinés à favoriser les possibilités de stages, de placement en entreprise et d'auto-emploi. Des bourses sont par ailleurs annoncées pour contribuer à alléger les charges liées aux études, sous réserve des conditions applicables.

Inscriptions : les futurs étudiants invités à se rapprocher de l'administration

Pour constituer leur dossier d'admission, les candidats doivent notamment prévoir un formulaire de demande de formation, les copies légalisées des diplômes ou attestations requis, un acte



NOUVELLE RENTRÉE 2026-2027

INSCRIPTION DÉJÀ OUVERTE

ÉCOLE SUPÉRIEURE LA PRATIQUE

L'UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRENEUR

Arrêté 2022 N°0268/MESRS/DC/SGM/DGES/CTJ/CJ/SA/017SGG22

LES DOMAINES ET FILIÈRES DISPONIBLES

AGRONOMIE

- ✓ Sciences et Techniques de Production Végétale
- ✓ Production et Gestion des Ressources Animales
- ✓ Gestion des Exploitations Agricoles

GÉNIE CIVIL

- ✓ Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
- ✓ Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
- ✓ Assainissement & Voies Réseaux Divers

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : 01 63 63 04 04

Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à Zogbodomey, non loin de l'usine de Fludor

de naissance sécurisé, une copie du Certificat d'identification personnelle (CIP), une lettre de recommandation ou d'engagement des parents ou tuteurs et deux photos d'identité.

Pour l'admission en Master, le diplôme de Licence professionnelle dans la filière concernée est requis.

Les frais d'inscription annoncés sont de 25 000 FCFA pour la Licence et de 50 000 FCFA pour le Master. Les frais de formation sont répartis en plusieurs tranches, selon les modalités communiquées par l'établissement.

Les candidats sont toutefois invités à prendre contact avec les services administratifs pour obtenir la liste complète des pièces à fournir, les conditions financières détaillées et les éventuelles dispositions particulières à leur filière.

Un appel pressant aux bacheliers et aux futurs professionnels

À l'occasion de cette rentrée académique 2026-2027, l'École Supérieure La Pratique invite les nouveaux bacheliers, les étudiants en quête d'une orientation et les professionnels désireux de poursuivre leur formation à saisir cette opportunité.

Les futurs étudiants sont appelés à venir mas-

sivement se renseigner et s'inscrire, dans les filières correspondant à leurs ambitions et à leurs aptitudes. Pour les jeunes qui souhaitent transformer leurs connaissances en compétences concrètes, le choix d'un parcours professionnalisant peut constituer un levier important dans la préparation de leur avenir.

Située à Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'ES La Pratique se tient à la disposition des candidats pour les accompagner dans leurs démarches d'orientation et d'admission.

ES LA PRATIQUE : LES CONTACTS UTILES

Adresse : Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR.

Téléphones : 01 63 63 04 04 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : +229 01 56 90 00 00

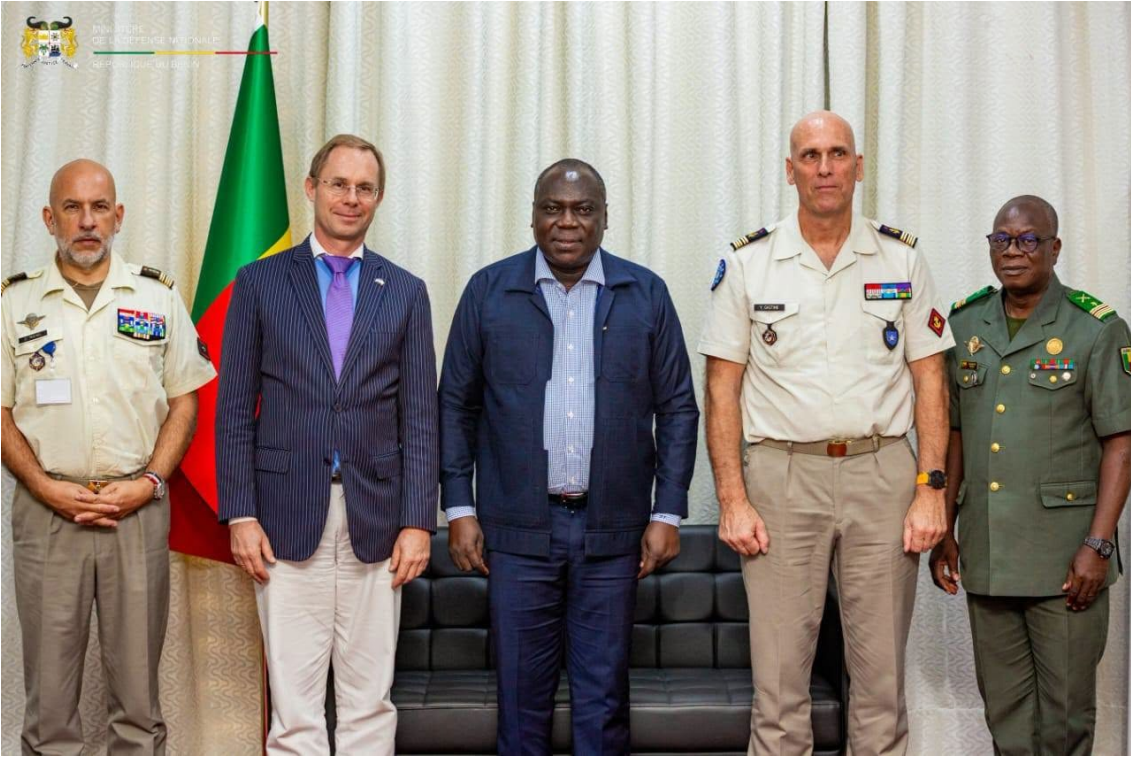
E-mail : eslapratique2026@gmail.com

Rentrée académique 2026-2027 : futurs étudiants, prenez votre avenir en main et venez nombreux vous inscrire à l'École Supérieure La Pratique !

Emeric Joël ALLAGBE

DIPLOMATIE MILITAIRE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Cotonou renforce ses liens de défense avec l'Inde et l'Union européenne



Le ministre délégué auprès du président de la République, Gildas Habib B. Agonkan, a conduit, jeudi 15 octobre 2026, deux rencontres au ministère de la Défense nationale. Ces échanges portent sur le renforcement de la coopération militaire avec l'Inde et le renouvellement des équipes de commandement de la mission militaire de l'Union européenne.

Le Bénin poursuit la diversification de ses partenariats dans le domaine de la défense. Dans un contexte marqué par des défis sécuritaires qui nécessitent une adaptation per-

manente des dispositifs de prévention et de réponse, les autorités béninoises multiplient les échanges avec leurs partenaires internationaux afin de consolider les capacités nationales.

C'est dans cette dynamique que le ministère de la Défense nationale a accueilli, le jeudi 15 octobre 2026, deux rencontres de haut niveau conduites par le ministre délégué auprès du président de la République, Gildas Habib B. Agonkan.

La première rencontre a été consacrée aux

perspectives d'approfondissement de la coopération militaire entre le Bénin et l'Inde. Cette initiative traduit la volonté de Cotonou d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration dans le secteur de la défense, notamment à travers un partenariat d'avantage orienté vers les besoins opérationnels.

Le rapprochement entre les deux pays pourrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'échanges d'expériences et de coopération technique, sous réserve des orientations et des modalités qui seront retenues par les parties.

Le partenariat avec l'Union européenne maintenu

La seconde rencontre a porté sur le renouvellement des équipes de commandement de la mission militaire de l'Union européenne. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des relations de coopération entre les autorités béninoises et leurs partenaires européens dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Le renouvellement des équipes de commandement constitue une étape importante dans la poursuite des activités de la mission et dans le maintien du dialogue entre les différentes parties prenantes.

À travers ces deux rencontres, le Bénin entend consolider ses relations avec des par-

tenaires aux profils complémentaires. D'un côté, l'ouverture vers l'Inde offre un cadre pour explorer de nouvelles pistes de coopération militaire. De l'autre, la poursuite des échanges avec l'Union européenne témoigne de la volonté de préserver les acquis des collaborations existantes.

Cette double démarche illustre ainsi une diplomatie de défense axée sur la diversification des partenariats et la recherche de réponses adaptées aux enjeux sécuritaires du pays. Les retombées concrètes de ces échanges dépendront toutefois des engagements qui seront pris et de leur mise en œuvre effective.

Emeric Joël ALLAGBE



COOPÉRATION DIPLOMATIQUE ET PARTENARIAT MÉDIATIQUE

L'UPMB présente ses ambitions à l'ambassadeur sud-africain Dr Thomas Buthelezi



Le président Hervé Prudence Hessou expose les huit axes prioritaires de la 8^e mandature et plaide pour des partenariats stratégiques au service des professionnels des médias.

L'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) poursuit sa dynamique d'ouverture et de rapprochement avec les institutions diplomatiques. Dans cette perspective, une délégation du bureau exécutif de la 8^e mandature, conduite par son président, Hervé Prudence Hessou, a été reçue en au-

dience, le mercredi 14 octobre 2026, par l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud près le Bénin, Dr Thomas Bonginkosi Buthelezi. Cette rencontre a permis à la délégation de présenter les ambitions de la nouvelle équipe dirigeante et d'explorer des pistes de coopération susceptibles de contribuer au développement du paysage médiatique béninois.

Huit axes prioritaires au cœur des échanges

Au cours de cette audience, le président de

l'UPMB a présenté au diplomate sud-africain les grandes orientations qui structurent le programme d'action de son équipe. Déclinée en huit axes majeurs, cette feuille de route traduit la volonté de la nouvelle mandature de renforcer le rôle de l'Union dans la défense des intérêts des professionnels des médias et dans l'amélioration de leurs conditions d'exercice.

Parmi les priorités mises en avant figurent notamment la formation continue des journalistes, le renforcement de leurs compétences professionnelles, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. À travers ces différentes initiatives, l'UPMB entend contribuer à la modernisation du secteur médiatique, tout en favorisant un environnement professionnel d'avantage propice à la qualité de l'information et à l'épanouissement des acteurs des médias.

La présentation de ce programme a également permis de mettre en lumière les possibilités de collaboration avec les partenaires internationaux, notamment dans les domaines de la formation, du partage d'expériences et du renforcement des capacités.

Une ouverture vers des partenariats durables

Les échanges entre les deux personnalités se sont déroulés dans une atmosphère cordiale et constructive. Sensible aux enjeux du développement des médias sur le continent

africain, l'ambassadeur Dr Thomas Bonginkosi Buthelezi a salué la démarche entreprise par les responsables de l'UPMB. Il a également manifesté son intérêt pour les ambitions portées par la nouvelle équipe dirigeante.

Cette rencontre constitue ainsi une étape dans la stratégie d'ouverture de l'Union, qui souhaite diversifier ses relations institutionnelles et diplomatiques afin de créer de nouvelles opportunités au profit des professionnels des médias béninois.

Dans cette dynamique, Hervé Prudence Hessou a adressé une invitation officielle au diplomate sud-africain pour une visite au siège de l'UPMB, situé à la Maison des Médias à Cotonou. Cette initiative vise à prolonger les échanges et à favoriser des contacts plus directs autour des perspectives de coopération.

À travers cette démarche, la 8^e mandature de l'UPMB réaffirme sa volonté de faire du dialogue institutionnel et de l'ouverture internationale des leviers pour le renforcement des capacités des journalistes et la promotion d'un secteur médiatique béninois plus performant.

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)